

Réf: Dossier N° 038440

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DOUHO ET FRERES CONSTRUCTION SARL »

Siège social Abidjan, Abobo, AVOCATIER, Lot 1319, Ilot 169

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/09/2021 , et enregistrés au CEPICI le 13/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DOUHO ET FRERES CONSTRUCTION SARL »

Objet : TOUS LES TRAVAUX DU BTP
GENIE CIVIL
PONT ET CHAUSSE
TRAVAUX PUBLICS
DIVERSES
PRESTATIONS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.
- La prise de participation et de tous intérêts, sous toutes formes, dans toutes affaires ou entreprises, l'acquisition, la détention et la gestion de titres et valeurs quelconques ;
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, AVOCATIER, Lot 1319, Ilot 169

Dirigeant(s) : M DOUHO YANGBA SIOKO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05516 du 22/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26642/GTCA/RC/2021 du 22/09/2021

